

Compte rendu du conseil municipal

Séance du vendredi 30 août 2024

Présents : Jérôme BAUDOT, Serge GARDIEN, Alain NAMBOTIN, Jocelyne NAMBOTIN, Geneviève LAMBERET, Yoann BERNARD

Excusé : Christophe BERTHET

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 30 par Monsieur le Maire, Serge GARDIEN. Une secrétaire de séance est choisie à l'unanimité : Madame Jocelyne NAMBOTIN.

1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 27/06/2024.

Aucune objection n'ayant été apportée,

le Conseil approuve ce compte rendu à l'unanimité des présents.

2 - Point sur le personnel

Suite à une situation de surcroît de travail au secrétariat de mairie, Lise CHETRIT est venu travailler en binôme avec Laurence TAMISIER qui nous quittera le 07/09/2024 (congés annuel jusqu'au 23/09/24)

3 – Embauche de la nouvelle secrétaire (délibération 31-08-24)

Le Maire Serge GARDIEN rappel au Conseil Municipal que Laurence TAMISIER quittera la commune la 23/09/2024

Pour son remplacement Mme LISE CHETRIT prendra ses fonctions le 23/09/24 pour une durée déterminée de 6 mois (23/03/25)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité d'approuver ce choix.

Ces jours de travail seront :

Les Lundis de 9h30 à 14h

Les Mardis de 9h30 à 16h (pause de 30min pour repas)

Les Jeudis de 9h30 à 17h (pause de 30min pour repas)

Pour un total de 17h30 hebdomadaire

4 – Etanchéité de la réserve incendie du « Gorgin »

Ce travail est prévu pour l'employé communal avec tous les équipements nécessaires et indispensables

Compte rendu du conseil municipal

Séance du vendredi 30 août 2024

5- Lancement d'une procédure de reprise de concessions abandonnées

Le Maire Serge GARDIEN expose qu'au cimetière de la commune, il y a 6 tombes abandonnées (+ de 50 ans d'existence) et en mauvais état

En octobre 2020, des panneaux ont été directement posé sur ces tombes afin d'avertir leur propriétaire d'un constat d'abandon.

Ce premier constat d'abandon sera fait le lundi 30 septembre 2024 à 14h30 au cimetière d'Innimond.

Une procédure de reprise de ces concessions perpétuelles réputées à l'état d'abandon débutera donc à partir du 30/09/2024

Numéro de Concessions	Familles
15	DEBAT Félix
29	VETTARD Joseph
31	PERRET Alphonse
40	GAYARD Louis
46	MONIER Caron
45	JACQUIER

6- Acceptation du devis de la société CONTION (Délibération 32-08-24)

Le Maire, Serge GARDIEN informe le Conseil Municipal qu'un devis de la société CONTION de Druillat (Ain) pour la réfection du chemin derrière la montagne a été présenté en mairie.

Ce devis s'élève à 4650€ HT (5580€ TTC) et qu'une subvention de 50% peut être alloué par l'état à raison de 2325€.

Il resterait donc en charge pour la commune 2325€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce devis

Points divers :

- Montant du RISFEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour la secrétaire partante.

Il a été décidé à l'unanimité d'accorder une prime de départ de 200€ en plus de la prime annuelle de 200€ pour Laurence TAMISIER.

Soit 400€ versé sur la paie de septembre.

- Une délégation de signature pour l'État Civil a été accordé à l'unanimité à LISE CHETRIT

Compte rendu du conseil municipal

Séance du vendredi 30 août 2024

- Un arrêté désignant Lise CHETRIT régisseur pour les gîtes et la salle des fêtes et son suppléant Christophe BERTHET a été fait

Lors des vœux du Maire en début d'année nous ferons connaissances avec les nouveaux arrivants de la commune autour d'un apéritif

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt le Conseil municipal. La séance est levée à 22h00.

La secrétaire de séance : Jocelyne NAMBOTIN